

PRINCIPALES RESOLUTIONS ISSUES DE LA 5^{ème} RETRAITE DES HAUTES AUTORITES A L'HOTEL AKAGERA GAME LODGE.

24-28 FEVRIER 2008

I. INTRODUCTION

Du 24 au 28 février 2008, s'est tenue à l'Hôtel Akagera Game Lodge, la 5^{ème} Retraite Gouvernementale à laquelle ont été invitées les plus hautes autorités du pays, notamment le Président du Sénat, le Président de la Chambre des Députés, la Présidente de la Cour Suprême, les membres du Gouvernement, les Gouverneurs de Province, le Maire de la Ville de Kigali, les Ambassadeurs, les Secrétaires Généraux des Ministères.

Ont été également invités à cette Retraite, les membres du Haut Commandement des Forces Rwandaises de Défense et de la Police Nationale, les responsables des autres institutions de l'Etat (l'Ombudsman, l'Auditeur Général, le Procureur Général de la République, le Secrétaire Général du Service National de Sécurité (NSS), le Président de la Haute Cour de la République), les Secrétaires Généraux du Parlement et de la Cour Suprême, les Directeurs des Etablissements Publics ainsi que les Recteurs des Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur. Le Secrétaire Général du FPR et les hauts responsables de la Fédération Rwandaise du Secteur Privé ont également été invités à cette Retraite Gouvernementale.

Le Président de la République en personne a procédé à l'ouverture de la Retraite et en a dirigé les travaux. Dans son allocution d'ouverture, le Président de la République a mis l'accent sur les principaux points suivants :

- La retraite est une occasion pour réexaminer les responsabilités et adopter de nouvelles stratégies de développement du pays, tout en évaluant les activités tant intérieures qu'extérieures ;
- Le Pays dispose d'une « **Vision /Icyerekezo** » vers laquelle toutes les institutions doivent converger mais le défi reste sa **viabilité**. La communauté internationale loue nos efforts mais sans visibilité de notre vision, nous ne pourrions pas nous distinguer des autres africains. Cela exige le changement de notre mentalité et nos attitudes pour mettre en oeuvre les différents programmes nationaux.

A ce sujet, S. E. le Président de la République a demandé aux participants à la Retraite, représentant les institutions publiques et privées, d'échanger des idées sur le rôle qu'elles pourraient jouer dans la mise en exécution de la vision ;

- Il a en outre souligné les points suivants :
 - Les programmes prévus dans le secteur agricole ne sont pas efficacement mis en application et l'agriculture n'a pas la part qui lui revient dans sa contribution au PIB ;
 - La justice, dans son fonctionnement, dans son indépendance, devrait jouer son rôle dans la mise en application de cette « Vision », par exemple, en punissant sans complaisance les fautifs.
 - Il a terminé son allocution en sensibilisant les Autorités participant à la Retraite, en particulier et les Rwandais, en général à s'atteler au travail, en donnant priorité aux activités de grande importance pour que chaque retraite puisse marquer un pas en avant.

Après le mot d'ouverture de la retraite, le Président du Sénat, après avoir apprécié l'allocution prononcée par S. E. le Président de la République, a présenté les réalisations du Sénat, au cours de l'année écoulée, et les principales activités prévues au cours de 2008, en rapport avec les attributions lui assignées par la Constitution, dans le cadre de la complémentarité avec les autres institutions de l'Etat.

Le Président de la Chambre des Députés s'est dit également satisfait de l'invitation à la Retraite et de l'allocution présentée par S. E. le Président de la République. Il a souligné l'idée selon laquelle les Rwandais doivent assurer leur propre développement au lieu de compter sur l'appui financier extérieur. Il a rappelé la nécessité d'adopter des stratégies appropriées pour une meilleure clôture du mandat des députés.

Le Président de la Cour Suprême a rappelé que le rôle du système judiciaire dans la mise en œuvre de la Vision du Pays est d'assurer le respect de la loi et de punir les contrevenants. Dans ce cadre, il a déclaré que des instructions ont été données aux cours et tribunaux d'accélérer les procès relatifs aux infractions qui font obstacle aux programmes de développement. Elle a par ailleurs relevé les contraintes rencontrées et les stratégies adoptées pour améliorer les performances du système judiciaire, dans la complémentarité avec les autres institutions.

II. DEROULEMENT DE LA REUNION

Après les allocutions et les présentations qui ont marqué la cérémonie d'ouverture de la Retraite, le Premier Ministre a présenté son rapport sur la mise en exécution des recommandations de la Retraite de l'année 2007. Ce rapport comprend deux parties:

- a) Les arriérés des résolutions de la Troisième Retraite de 2006 :
Sur ce point, il a déclaré que la quasi-totalité des arriérés avaient été accomplis ou lancés pour le cas des programmes à long terme ;

- b) S'agissant de la 4^{ème} Retraite de 2007 :
Le rapport a montré que les réalisations ont été en général mises en œuvre à la moyenne de 76,5%.

Les autres thèmes développés sont les suivants :

01.Economie :

- Le rôle du Secteur Privé ;
- Investissement ;
- Exportation ;
- Agriculture moderne ;
- Coopératives et institutions de micro finance
- Agriculture mécanisée et commercialisation de la production ;
- Exploitation rationnelle des terres et de l'environnement ;

02. Affaires Sociales

- Education de base, enseignement supérieur, établissements de formation professionnelle, développement des compétences et technologie ;
- Faciliter l'emploi des travailleurs étrangers dont nous avons besoin sur le marché du travail ;
- Stratégies de protection de la santé publique ;
- Transport, énergie et infrastructures régionales ;

03. Bonne Gouvernance

- Renforcer et augmenter les capacités de bonne gouvernance des institutions de l'Etat et dans les échelons administratifs de base ;
- Le rôle des Ambassades dans la promotion de l'investissement ;
- L'entrée du Rwanda à l'EAC (Communauté est - africaine).

Chaque présentation a montré les réalisations faites, les contraintes rencontrées et les mécanismes utilisés pour les surmonter. Chaque exposé était suivi de questions, de conseils et d'idées de la part des participants à la Retraite et ont été par la suite reflétés dans les résolutions.

III. Principales résolutions

Mettre en application le reste des résolutions prises en 2006 et en 2007.

A. Dans le secteur économique

- 1. MINECOFIN :** Apprendre aux Rwandais le rôle du secteur financier et du marché des capitaux dans le développement pour qu'ils y recourent en grand nombre ;
- 2. MINICOM, MINAGRI, MINALOC, MINECOFIN, VK :** Harmoniser les marchés de produits vivriers dans le pays pour éviter les fluctuations de prix, en général, et pour la Ville de Kigali, trouver les moyens de compléter rapidement l'étude menée par RSSP sur le marché de produits vivriers en provenance des provinces ;
- 3. MINAGRI, MINALOC, MINEDUC :** Etendre aux écoles secondaires le programme d'une « vache par famille » afin d'améliorer l'alimentation des étudiants en y incluant le lait d'une part et étendre ainsi le marché du lait non traité dans les laiteries ;
- 4. MINICOM, MINALOC :** Sensibiliser les dirigeants de base au développement du tourisme, en enseignant à la population à bien accueillir les touristes qui jouent un grand rôle dans le développement du pays ;

- 5. MINITERE, MINAGRI, MINICOM & MINALOC :** Comme cela a été fait pour les marais d'URUGEZI et se fait encore pour la Rivière YANZE, combattre l'érosion des rivières SEBEYA, CYUNYU, KADAHOKWA et RUGERAMIGOZI ;
- 6. FEDERATION DU SECTEUR PRIVE :** Préparer un code d'éthique pour guider sa conduite ;
- 7. MINAGRI, MINADEF, MINITERE, MINICOM & MINECOFIN :** Faire diligence dans l'utilisation du concasseur se trouvant dans le district de MUSANZE pour offrir le travertin nécessaire à l'enrichissement de la chaux utilisée dans l'agriculture ;
- 8. MINAGRI, MINITERE :** Trouver méthodes et moyens nécessaires pour combattre ceux qui causent artificiellement des ruptures de stock d'engrais ;
- 9. MINAGRI, MINECOFIN :** Conclure rapidement les études menées sur les projets d'irrigation et en trouver des fonds de financement ;
- 10. MINAGRI, MINALOC :** Renforcer les capacités et offrir l'équipement nécessaire aux techniciens (des services agricoles et vétérinaires) des autorités locales ;
- 11. MINICOM :** Mettre rapidement en place l'institution devant s'occuper des coopératives ;

- 12.MINAGRI :** Améliorer la culture du café dans les zones de la Province de l'Ouest réputées fertiles en café ;
- 13.MINECOFIN, MINICOM :** Nommer un fonctionnaire pour les paiements effectués au « One Stop Centre » par les investisseurs et un autre pour y délivrer les licences de commerce ;
- 14.MININFRA, MINECOFIN, MINITERE, MINALOC &VK :** Mettre en place une méthode fiable pour hâter l'allocation des parcelles et examiner le déplacement et la réinstallation des personnes occupant les endroits appelés à devenir des villages (imidugugu) en en payant rapidement les frais d'expropriation ;
- 15.MINECOFIN, BNR :** Trouver des sources de financement moins chères à l'intention des bas-salaires pour leur accès aux prêts-logement ;
- 16.RIEPA, CSR, PSF (RIG) :** Disponibiliser rapidement du ciment et autres matériaux de construction et de toiture moins chers ;
- 17.MINAGRI :** Mettre en place des structures répondant aux problèmes actuels de l'agriculture pour en améliorer les récoltes et considérer ce secteur comme une véritable industrie ;
- 18.MINITERE (OGM), MINICOM, RIEPA :** Développer rapidement les cartes géologiques des districts riches en minerais ainsi que les standards exigés pour accroître la valeur ajoutée avant exportation ;

- 19.MINECOFIN :** Harmoniser la collaboration entre l’Institut National des Statistiques du Rwanda (INSR) et les autres institutions gouvernementales pour unifier les statistiques en usage dans le pays ;
- 20.MINECOFIN :** Préparer un plan d’action et des activités devant faire du Rwanda une plaque tournante des activités financières ;
- 21.MINIPRESIREP/RST&ICT :** Préparer un plan d’action et des activités devant faire du Rwanda une plaque tournante de l’ICT/TIC ;
- 22.MINICOM, MININFRA, MINECOFIN :** Préparer un plan d’action et des activités devant faire du Rwanda une plaque tournante de la redistribution dans la logistique.

B. Dans les Affaires Sociales

- 23.MINALOC, MININFRA, MINECOFIN, MINADEF & MININTER :** Présenter diverses options disponibles pour construire des logements pour les rescapés du génocide et autres handicapés dont l’utilisation de briques « hydrofoam » ;
- 24.MINITERE, MININFRA, MINECOFIN :** Recourir aux valeurs actuelles sur le marché libre pour les opérations d’expropriations en attendant la publication de la loi sur l’estimation de biens ;
- 25.MIFOTRA :** Mener un inventaire rapide des aptitudes requises sur le marché du travail tant en quantité qu’en qualité et des options disponibles pour les fournir ;

- 26. MINEDUC** : Motiver le secteur privé pour jouer un plus grand rôle dans l'enseignement de qualité et la fourniture d'un équipement adéquat et moderne ;
- 27. MINEDUC** : Insérer dans les programmes scolaires des leçons sur le fisc pour en informer les étudiants assez tôt ;
- 28. MINISANTE, MINICOM, RBS** : Mettre en place la législation relative aux suppléments alimentaires et leur fabrication pour un règlement à l'amiable et le retrait du différend porté devant les tribunaux par les vendeurs ;
- 29. MINISANTE, MINICOM & MINIJUST** : Revoir la législation et la politique en vigueur sur les pharmacies pour qu'elles puissent opérer jour et nuit ;
- 30. MINISANTE, MINEDUC** : Initier des activités de promotion de la profession médicale en vue d'accroître le nombre de médecins et en formuler un code éthique pour leur conduite ;
- 31. MINITERE, MINAGRI, MINALOC** : Relever toutes les parcelles de terrain non utilisées judicieusement surtout par les orphelins et autres personnes dans le besoin pour les y aider, surtout par la culture de plantes industrielles (café, thé, etc...).

C. Dans la Bonne Gouvernance

32. Services du Premier Ministre : Rédiger des contrats de performance pour la signature des Ministres, Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux des Etablissements Publics ;

33. Aux Dirigeants en général : Changer leur attitude et leur performance, ce qui doit se voir

- ❖ dans une vision claire, une approche non conventionnelle, la priorétisation et la spécialisation ;
- ❖ en répondant à la correspondance reçue et aux cas d'appel, ainsi que par la délégation de pouvoir aux collaborateurs selon leurs missions respectives et en rendant compte des réponses tardives ;
- ❖ en mettant en place un système de reddition de comptes ;
- ❖ en mettant en place un système de suivi ;
- ❖ en mettant en place un plan d'action montrant les périodes de temps et les règles à suivre ainsi que les sanctions encourues ;
- ❖ en travaillant dans la transparence ;

- ❖ par la lutte contre toute résistance aux changements en montrant une attitude positive et sa foi en ce que les choses peuvent changer ;
- ❖ en agissant rapidement ;
- ❖ dans la promotion de la collaboration et la critique constructive, s'il y a lieu ;
- ❖ dans la pratique d'une culture de dire la vérité, faire son auto - évaluation et son auto - critique ;
- ❖ en alignant ses propres objectifs sur ceux de la vision 2020 ;
- ❖ en mettant en place les structures nécessaires pour la prise de décisions conformes à leurs missions.

34. MINECOFIN : Effectuer rapidement les paiements des services offerts par les fournisseurs aux départements gouvernementaux ;

35. MININFRA : Le Gouvernement doit servir d'exemple pour la collecte des eaux de pluie et le traitement des eaux usées dans ses propres bâtiments à l'instar du MINADEF ;

36. MIFOTRA, MIGESPOC, HIDA : Mener une étude de faisabilité pour la création d'un fonds de réalisation du plan d'action et coordination d'activités de promotion de la jeunesse ;

37. MIJESPOC, MINALOC : Préparer un livre inventaire d'activités de promotion culturelle pour l'appui et le changement dans la manière de comprendre et de penser pour hâter la réalisation de la Vision 2020 ;

38. PRESIREP, MININFRA, PSF – ELECTROGAZ, VK & RBS :
Mettre en place une Agence Nationale d'Assurance de la Qualité et un Programme de Certification Publique devant formuler les normes à suivre dans la planification urbaine (endéans 3 mois).

D. Dans le domaine de la Justice

39. MINIJUST : Régler rapidement les procès en cours contre ceux qui ont détruit les biens publics dont les forêts pour mettre un terme à cette mauvaise habitude ;

40. MINIJUST : Recouvrer rapidement l'argent des prêts frauduleux consentis par les micro finances et par toute autre source.

Fait à l'Akagera Game Lodge

Le 28 février 2008